INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Science, technologie et innovation **en bref**

Mai 2017

Résultats de l'*Enquête annuelle sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, 2015-2016*

Sacha Mendez-Leblond, économiste

Les résultats présentés dans cette section proviennent de l'*Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise*. Cette enquête recueille de l'information sur les dépenses de R-D du gouvernement québécois et sur ses dépenses liées aux programmes d'aide à l'innovation et à la diffusion de la culture scientifique et technologique. La période couverte par l'enquête correspond à l'année financière du gouvernement du Québec, soit du 1er avril d'une année au 31 mars de l'année suivante. Les tableaux de l'enquête sont consultables sur notre site Web dans la section *Dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise*.

Hausse des dépenses totales de R-D au sein de l'administration publique québécoise

Durant la période 2015-2016, les dépenses de l'administration publique québécoise en R-D ont augmenté de 11,7 % par rapport à 2014-2015 pour atteindre 586,8 M$. Cette hausse a pratiquement annulé les baisses de 2012-2013 (–6,8 %) et de 2013-2014 (–6,6 %) pour remonter près du niveau atteint en 2011-2012 (600,5 M$). La progression des dépenses en R-D concerne principalement le domaine des sciences naturelles et génie (+ 14,2 %) qui enregistre un montant de 474,6 M$, soit 80,9 % des dépenses totales en R-D. Quant aux dépenses de R-D dans le domaine des sciences sociales et humaines, elles ont progressé de 2,2 % par rapport à 2014-2015 et s'élèvent à 112,2 M$.

Figure 1
Dépenses totales de R-D de l'administration publique québécoise, 2011-2012 à 2015-2016

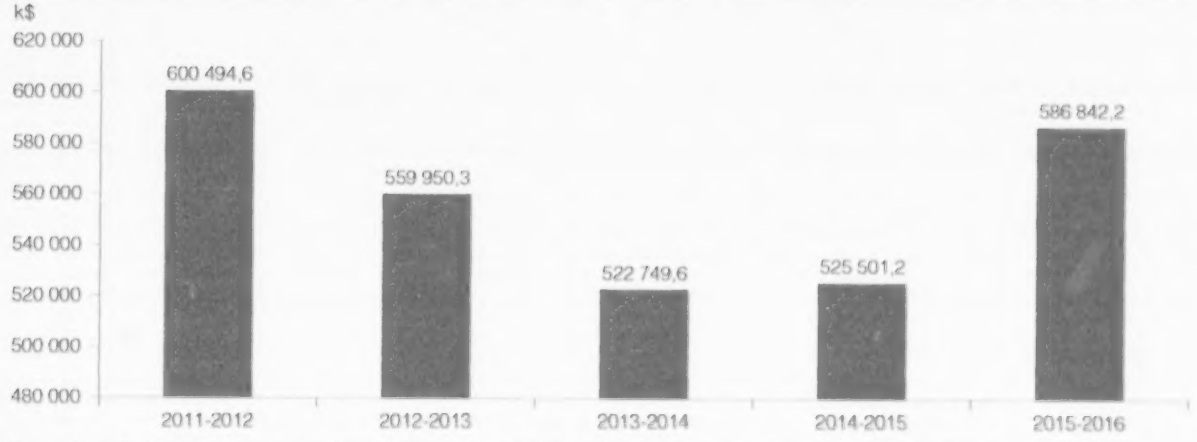

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, 2011-2012 à 2015-2016*.

Baisse des dépenses de R-D intra-muros

En 2015-2016, l'administration publique québécoise a dépensé 53,5 M$ en R-D intra-muros, soit 20,2 % de moins qu'en 2014-2015. La baisse est la cinquième consécutive depuis 2010-2011. La part relative des sommes investies en R-D intra-muros est beaucoup plus importante dans le domaine des sciences naturelles et génie (73,7 %) que dans celui des sciences sociales et humaines (26,3 %).

Les développements de la production et des technologies sylvicoles (12,2 M$) et industrielles (10,5 M$) représentent les objectifs socioéconomiques les plus importants de la recherche effectuée par le gouvernement québécois. Notons toutefois que depuis 2012-2013, les dépenses pour le développement des infrastructures en transport croissent rapidement ; elles sont passées de 3,3 M$ en 2012-2013 à 7,6 M$ en 2015-2016.

Tout comme les dépenses, le personnel affecté à la R-D intra-muros dans l'administration publique québécoise, calculé en équivalent temps complet (ETC), affiche un recul de 98 employés pour s'établir à 444 employés. Les scientifiques et les professionnels (63,8 %) demeurent majoritaires parmi le personnel ; viennent ensuite les techniciens (30,2 %) et les autres catégories de personnel (6,0 %).

Figure 2
Dépenses de R-D intra-muros, 2011-2012 à 2015-2016

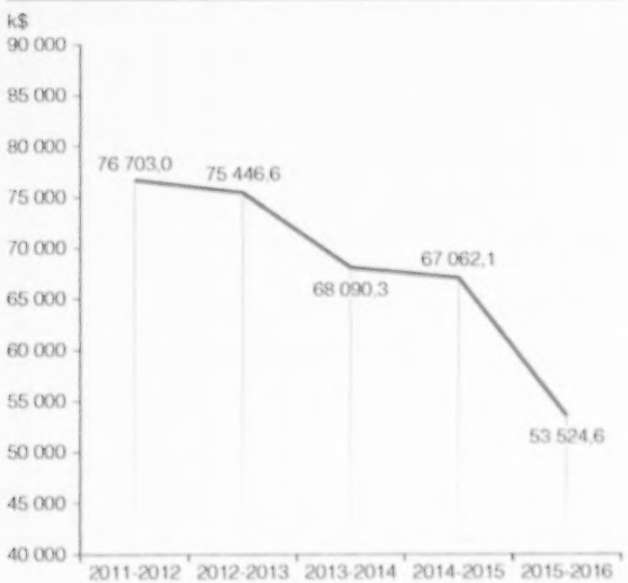

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, 2011-2012 à 2015-2016.*

Nouveau sommet des dépenses de R-D extra-muros

Toujours en 2015-2016, les sommes consacrées dans la R-D extra-muros par l'administration publique québécoise ont progressé (+ 16,3 %) pour une deuxième année consécutive et atteignent 533,3 M$. Ce montant comprend les dépenses d'administration des programmes effectuées par le personnel des ministères et organismes (19,1 M$) et les sommes versées aux exécutants (514,2 M$).

La hausse permet d'enregistrer le plus haut niveau de dépense depuis 2011-2012 (523,8 M$). Ainsi, le poids des dépenses de R-D extra-muros atteint 90,9 % des dépenses totales en R-D de l'administration publique québécoise.

La progression des dépenses en R-D extra-muros est principalement attribuable aux subventions pour les entreprises commerciales (+ 43,4 M$) et à l'enseignement supérieur (+ 29,5 M$). Les sommes investies dans ce secteur représentent 70,4 % du total des sommes versées (excluant les dépenses d'administration), tandis que celles consacrées aux entreprises commerciales en représentent 12,2 %.

Figure 3
Répartition des sommes versées dans le cadre des programmes de R-D extra-muros de l'administration publique québécoise selon le type d'exécutant, 2015-2016

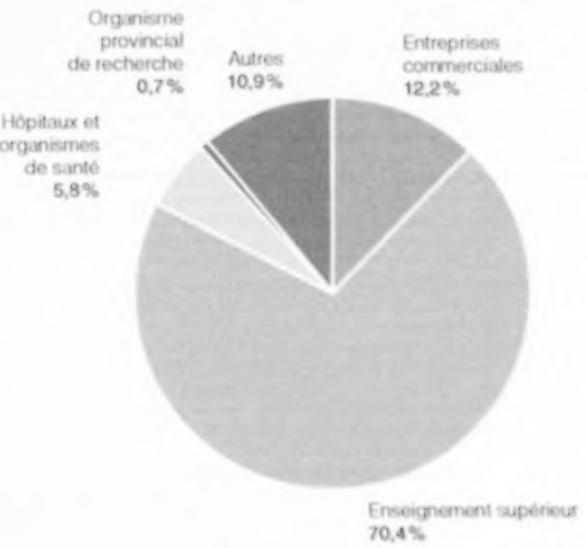

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, 2015-2016.*

Forte hausse des investissements dans l'innovation

En 2015-2016, les dépenses relatives aux programmes d'aide à l'innovation ont progressé de 88,4 % et se chiffrent à 220,8 M$, après avoir connu une baisse de 28,5 % en 2014-2015. La hausse découle principalement des programmes d'aide offerts par Investissement Québec. Les versements totaux de cet organisme pour l'aide à l'innovation sont passés de 32,7 M$ en 2014-2015 à 156,0 M$ en 2015-2016. Ce sont principalement les entreprises commerciales qui ont bénéficié de cette hausse (+ 145,5 %).

Les dépenses relatives aux programmes d'aide à la diffusion de la culture scientifique et technologique, quant à elles, enregistrent une baisse de 9,0 % (15,5 M$) et se répartissent en dépenses d'administration (1,4 M$) et en sommes versées aux exécutants (14,1 M$). Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (5,9 M$) et le ministère de la Culture et des Communications (3,3 M$) investissent pour 64,5 % des sommes versées dans ces programmes.

Figure 4

Dépenses relatives aux programmes d'aide à l'innovation et à la diffusion de la culture scientifique et technologique de l'administration publique québécoise, 2011-2012 à 2015-2016

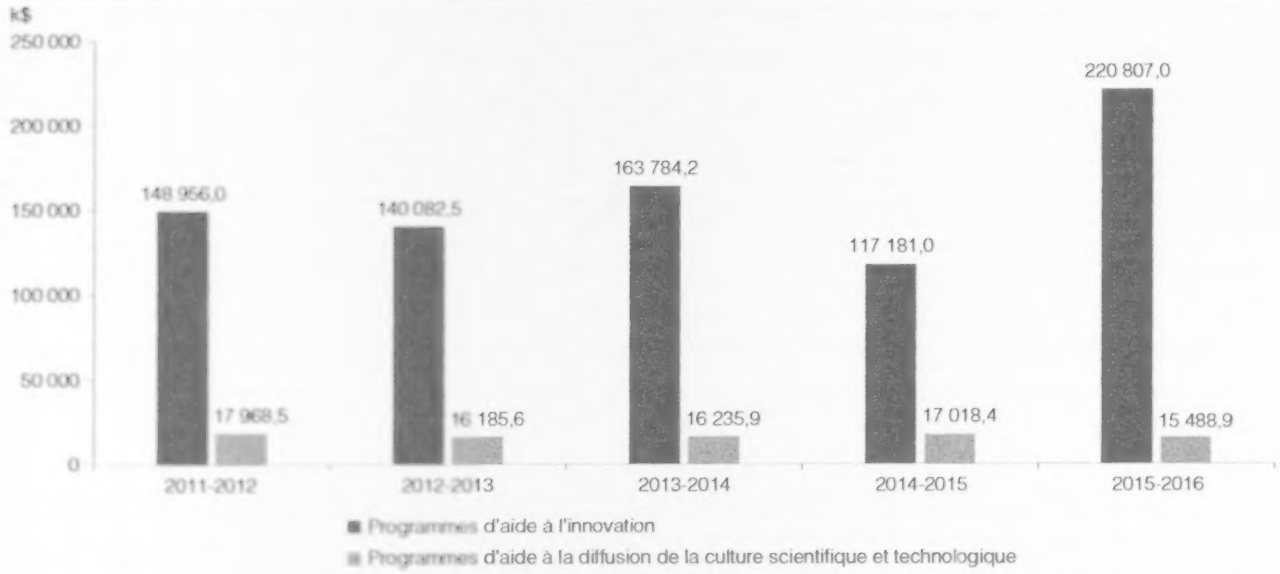

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, 2011-2012 à 2015-2016*.

ANNEXE
Concepts et définitions

Catégories de personnel

- Scientifiques et professionnels : employés qui occupent des postes exigeant un diplôme universitaire et employés possédant une expérience équivalente.
- Techniciens : employés qui occupent des postes exigeant une formation professionnelle ou technique spécialisée d'un niveau supérieur au secondaire (formation collégiale et instituts techniques) et employés possédant une expérience équivalente.
- Autres : employés de bureau, secrétaires, agents d'administration, personnel d'exploitation et autres employés de soutien.

Équivalent temps complet

- L'ETC est une unité de mesure qui exprime le nombre de personnes qui se consacrent à des travaux de R-D à temps plein, plus une estimation sur une base temps-plein du nombre de personnes qui s'y consacrent à temps partiel.

Innovation

- Une innovation est la mise en œuvre d'un produit ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle. L'innovation doit, au minimum, être nouvelle pour l'organisation qui la met en œuvre. Elle peut avoir été mise au point par cette dernière ou avoir été importée d'autres entreprises ou organisations[1].

Objectifs socioéconomiques

- Les objectifs socioéconomiques sont utilisés pour classifier les projets de R-D selon leur application.

Programmes d'aide à l'innovation

- Les programmes d'aide à l'innovation sont les programmes destinés à aider des organismes externes à innover. Ces programmes peuvent prendre la forme de subventions (sommes d'argent, garantie de prêts, participation au capital-actions ou autres), de bourses ou de tout autre type de financement.

Projets de R-D intra-muros

- Travaux de R-D exécutés à l'intérieur de l'organisme répondant à l'enquête, par son personnel ou réalisés sous contrat pour d'autres organisations.

Projets de R-D extra-muros

- Il s'agit de contrats accordés à des organismes autres que les ministères et organismes du gouvernement du Québec pour financer les travaux de R-D que le répondant à l'enquête fait exécuter pour son usage.

R-D

- La recherche et le développement expérimental (R-D) englobent les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles[2].

1. OCDE, *Manuel d'Oslo – Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3e édition, 2005.
2. OCDE, *Manuel de Frascati – Lignes directrices pour le recueil et la communication de données sur la recherche et le développement expérimental*, 2015.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques économiques

Ont collaboré à la réalisation : Esther Frève, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sacha Mendez-Leblond, économiste
sacha.mendez-leblond@stat.gouv.qc.ca
Direction des statistiques économiques
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
ou 1 800 463-4090 (sans frais)
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2017
ISSN 1911-6918 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec